



Centre Hospitalier
Le Vinatier
Pôle OUEST
Service Z54

Equipe Mobile Médico-sociale Interpolaire

Dr Bernadette GELAS-AMPLE, Psychiatre
Anaïs FRAYSSINET, CDS
Elisabeth IANNUCCI, IDE
Laurie VINCENT, IDE
Aurélie RUFFAUT, IDE
Dorssaf HAFAISSIA, AMP
Johanna MATIAS, Assistante Sociale
Laura NINET, Ergothérapeute
Sarah LAOUADI, AMA

Pourquoi l'EMMI ?

Parcours complexe: Enjeu sanitaire et médico-social

L'EMMI propose de répondre aux unités intra hospitalières des 3 pôles adultes du CHV :

- Pour des évaluations lors des parcours complexes ou atypiques des personnes concernées
- Pour des patients :
 - ✓ Dont la durée d'hospitalisation est supérieure à 3 mois continus et relevant des situations d'hospitalisation inadéquates
 - ✓ Ayant une indication d'orientation MDPH/MDMPH
 - ✓ Avec un parcours complexe

Interventions de l'EMMI: Pendant l'hospitalisation (1)

Processus d'évaluation globale des besoins et des capacités du patient dans le but de soutenir l'élaboration de son projet de vie (hébergement, orientation vers les dispositifs socio-culturels)

**Entretien de
présentation
de l'EMMI au
patient**

Recueil des
attentes du patient

BVQ

**Tests
cognitifs**

Niveau 1, 2 et 3

EMI

ELADEB

**Bilan
social**

**Point pluri
professionnel :**
préconisations

(ex: groupe de
psychoéducation « Vivre
avec une maladie
psychiatrique
chronique »)

Interventions de l'EMMI: Pendant l'hospitalisation (2)

Préparation à la sortie vers une structure médico-sociale (FAM, MAS, foyer de vie, EHPAD ...)

- Identification et mise en place des ressources pouvant soutenir le patient dans son projet
- Accompagnement avec les équipes référentes dans les structures, si nécessaire
- Soutien des habitudes de vie du patient en adéquation avec les besoins de la structure visé

Accompagnement quadripartite : Co-construction d'un plan d'accompagnement intégratif personnalisé quadripartite (personne concernée, secteur, EMMI, établissement médico-social) qui précise les objectifs, les moyens, les étapes, les phases et la durée du plan individualisé

Interventions de l'EMMI :

Après l'admission en structure médico-sociale (1)

Coordination de parcours :

Suivi psychiatrique du patient après sa sortie de l'hôpital en adaptant l'intensité et les modalités de la prise en charge à l'intensité des troubles et aux besoins de l'équipe d'accueil (fréquence et durée du suivi modulable) :

- Visite à Domicile
- Appels téléphoniques
- Visio-conférences et télé-consultations

Soutien à l'intégration du patient dans son environnement :

- Travail du lien avec les professionnels de l'équipe d'accueil
- Investissement du lieu de vie (activités, collectivité) et de son quartier (associations, commerces, transports...)
- Élaboration avec le patient de son plan de crise conjoint (directives anticipées en psychiatrie)

Interventions de l'EMMI :

Après l'admission en structure médico-sociale (2)

Soutien aux équipes des structures médico-sociales

- Sensibilisation aux pathologies psychiatriques
- Approches sur la symptomatologie propre du patient accueilli
- Réévaluation des besoins en cours de prise en charge
- Synthèses pluri-professionnelles

L'EMMI fait le lien entre la structure médico-sociale et l'équipe référente de l'intra-hospitalier du résident au CHV.

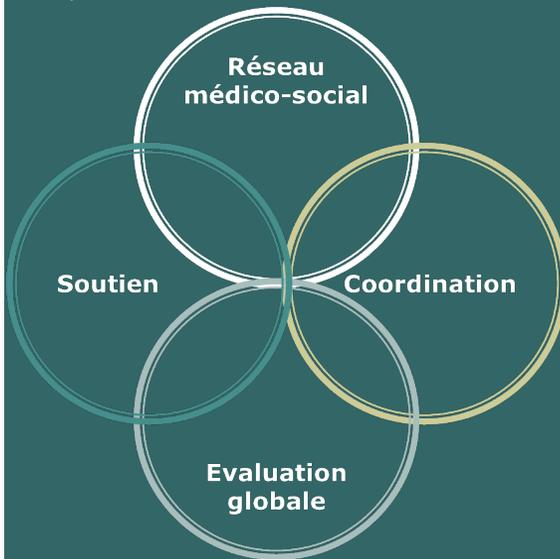
Relais et sortie du dispositif programmés : Le relais du suivi psychiatrique vers le secteur est anticipé. L'EMMI propose de se mettre en « veille » et peut être ré-interpelée si le maintien du patient dans la structure est compromis.

L'EMMI en résumé (1)



L'EMMI en résumé (2)

Notre équipe mobile propose de soutenir de manière intensive le projet de vie du patient en structure médico-sociale. Notre objectif principal est de coordonner les soins des patients en parcours complexe. Il s'agit d'un accompagnement conjoint avec l'équipe référente avant, pendant et après la sortie de l'hôpital.



Orientation vers l'EMMI :

L'EMMI peut être sollicitée pour des patients remplissant les 3 critères suivants :

- Une durée d'hospitalisation supérieure à 3 mois continus relevant des situations d'hospitalisation inadéquate
- Une indication d'orientation MDPH/MDMPH
- Un parcours complexe (hospitalisations multiples, échec de placement...)

Les missions de l'EMMI :

La mission première de l'EMMI est la **coordination du parcours complexe de santé** des patients en transition de l'hôpital vers une structure médico-sociale.

Il s'agit d'un **accompagnement quadripartite** incluant le patient, l'équipe adresseuse, la structure d'accueil et l'EMMI.

L'EMMI propose plusieurs lignes de soins :

Un processus d'évaluation globale des besoins et des capacités du patient dans le but de soutenir l'élaboration de son projet de vie.

La préparation à la sortie vers une structure médico-sociale (FAM, MAS, foyer de vie, EHPAD...) en amont de l'admission du patient.

Un suivi intensif du patient après sa sortie de l'hôpital en adaptant la rythmicité (VAD, appels téléphoniques, soutien à l'intégration sociale dans l'environnement).

Le soutien du réseau médico-social :

- Sensibilisation aux pathologies psychiatriques
- Apports sur la symptomatologie propre du patient
- Synthèses pluri-professionnelles

L'Education Thérapeutique du Patient :

« Vivre avec la schizophrénie » est un programme qui s'adresse aux patients complexes dont le diagnostic est la schizophrénie.

Merci de votre attention